

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions-satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart, COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 Jour-Jan-Jeu Dim Mar

FAITS DIVERS.

L'anniversaire de la naissance du Président McKinley.

ARRIVÉE

DE

M. PAUL G. THEBAUD,

L'Ancien Maître de Korn-

Le malin Capdeville a reçu de M. Warren Easton, Superintendent des écoles publiques, une lettre amicallement signée dans laquelle il n'est pas fermé le 29 janvier prochain, anniversaire de la naissance du défunt President McKinley.

Voici cette lettre :

La Nlle-Orlans, 18 janvier 1902.

A l'honorable Paul Capdeville,

Maître,

Cher maître :

En réponse à votre honneur du 17 courant requérant des informations sur la possibilité de fermer les écoles publiques le 29 janvier prochain, cinquante-neuvième anniversaire de la naissance de notre regretté Président, afin de permettre aux élèves de prendre part aux cérémonies publiques qui pourraient être préparées à cette occasion, je désire dire que le programme actuel du Bureau des Écoles est de s'interrompre aussi rarement que possible les cours des écoles publiques, et que, en outre, le Bureau estime que les cérémonies relatives à ces anniversaires de ce genre peuvent être mieux célébrées par des exercices appropriés à l'accompagnement dans les diverses écoles. En conséquence, les écoles ne seront pas fermées, mais les professeurs et les élèves seront prévenus de se préparer à des cérémonies en inférieur de notre défunt Président, William McKinley, dans l'après-midi du 29 janvier.

A vous très sincèrement,
WARREN EASTON,
Superintendent.

Banquet de sociétés chorales

Plusieurs sociétés chorales de la Nouvelle-Orlans ont donné vendredi un banquet en l'honneur de M. J. A. Hoffman, directeur musical de la société Harcourt Maennerchor.

Depuis trente ans M. Hoffman est directeur de la société susnommée, et c'est avec grand enthousiasme que les assistants ont fêté le vénérable chef. Il a soixante-quinze ans aujourd'hui, mais il est resté alerte et vigoureux et a répondu à tous les toasts qu'il a été portés avec l'entrain d'un jeune homme.

C'est à la salle du Garden District, à l'angle des rues Philt et Chippewa, qu'a eu lieu ce banquet, auquel ont pris part environ trois cents membres des sociétés suivantes : Harcourt Maennerchor, North American Singers Federation, New Orleans Quartette Club, Maenner Gesangverein, Orphelin Français, Turner Gesangverein et Liederkranz.

M. Salmon Matz a prononcé le discours de bienvenue et a appelé les messieurs suivants qui ont porté des toasts :

Professor J. H. Deiter, de la North American Singers Federation; J. A. Detra du New Orleans Quartette Club, M. Derbès, de l'Orphelin Français, et l'honorable Chas Buck.

Bandits relâchés.

Quatre hommes qui étaient accusés de faire au déçus de femmes de mauvaise vie : H. Lowenstein, Charles Gecker, Louis Kertz et L. Cohn, tous résidant au numéro 130 de la rue Bassin, ont été relâchés hier par le recorder Marmouet. Ils avaient déjà été condamnés il y a quelques jours à 30 d'amende ou 20 jours de prison. Sur demande de leur avocat l'affaire a été reprise hier matin et la cour alors a annulé son premier Jugement. Le capitaine Cooper, le caporal Fitzgerald, l'agent Hezeau et autres ont déclaré tout haut qu'il était désormais inutile de faire des arrêts.

A quel bon, disent-ils, faire des arrestations d'hommes qui n'ont d'autre moyen de vivre que le vice et la fréquentation de femmes de cette sorte; quand il est évident que toutes ces existences repoussent le vice, n'est-ce pas là une preuve suffisante de culpabilité?

A la requête de l'avocat Paul Fourchy, le recorder Marmouet a repris l'affaire de deux hommes de la même trempe, entr'autres de Harry Landry, bien qu'ils eussent déjà été condamnés à une forte amende. Mais la police ne lâche pas prise et elle espère bien qu'ils ne lui échapperont pas cette fois.

Victime d'un flou.

Mike Larkin, un étranger voyageant pour la maison B. Dreyfus et Cie, de Natchez, était depuis quelques jours à la Nouvelle-Orlans. Il a rencontré dans la rue un inconnu qui a engagé la conversation avec lui. Tous les deux sont entrés dans le débit de liqueurs Manhattan, coin Marais et Douane. L'inconnu lui a offert quelques objets en vente, mais il refuse.

Testament de Ferdinand Reusch.

Le testament de Ferdinand Reusch a été homologué hier matin à la cour civile de district. Il laisse \$2,000 à son fils Ferdinand, \$10,000 à sa femme Clara ainsi qu'à sa propriété située à Chicago. Le reste de sa fortune doit être divisé entre ses enfants.

30 jours de délit.

Augustus Graf, qui est déclaré en barquerone devant la cour du District des États-Unis, a obtenu du juge Par lange 30 jours de frais de procédure. Graf tient un établissement au coin des rues Haronne et Cirod. Son paix est de \$75,00. Pas d'accord.

Buvez la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteille, livrée à domicile.

Dangereux bandit échappé du pénitencier.

Le chef de la police a appris hier avec étonnement que Henry Bode, un voleur très connu qui a commis plusieurs crimes à la Nouvelle-Orlans, s'est échappé de la ferme des convicts d'Angola, le 11 janvier, pendant la nuit. Le surveillant a immédiatement ses hommes en campagne. Bode est condamné à 36 ans de pénitencier. Après avoir été condamné il a été 6 ans par la Cour Criminelle de District, il s'est fait condamner à 20 ans par le juge Delbailon, de la paroisse Rapides.

Bode et Benjie Mau, son digne compère, avaient dévalisé la maison de E. H. Care.

Puis tous les deux, ils ont été condamnés, Bode à 6 ans et Mau à un an.

Le premier a réussi à s'échapper d'une fois; puis, à l'aide d'un autre escroc de son espèce, il est allé dévaliser deux magasins à Alexandria. Représenter alors, Bode a été envoyé sur la ferme d'Angola d'où il vient de s'échapper.

C'est un homme de 25 ans; taillé, 5 pieds 6 pouces, brun, une cicatrice au front et deux autres derrière la tête.

M. Thebaud vient de lasser le but de s'assurer si le nomme T. B. Mau, actuellement en prison à leur époque. C'est de la Poudre Dentelle du Dr Lyons qu'il est question. Aujourd'hui, absolument comme si l'habitude était un héritage présidentiel, il y a trente ans et leurs successeurs en ont fait usage aussi bien que les personnes raffinées de leur époque. C'est de la Poudre Dentelle du Dr Lyons qu'il est question. Aujourd'hui, absolument comme si l'habitude était un héritage présidentiel, il y a trente ans et leurs successeurs en ont fait usage aussi bien que les personnes raffinées de leur époque.

Le détective Flotte n'a pas pu se rendre à Gretna hier soir, mais il l'intention de voler le prisonnier de matin.

Il a appris depuis que Kern avait passé un an et demi au bagne en Suisse pour faux, et purgé plusieurs condamnations dans les prisons de diverses grandes villes des Etats-Unis.

Le détective Kelly, qui a examiné la photographie de Manners, n'a pas été déçu par l'absence de son mari. Il a rendu la liberté à Mme Simon. Sur le conseil de son avocat Roussel, elle garde le silence et elle l'a accepté comme protecteur.

Pendant les matinées froides, il est très commode d'avoir un calorifère dans la chambre à bains.

Poursuite contre le steamer Natchez.

Les administrateurs de l'Union Progressiste se sont réunis hier soir dans les bureaux de M. Sanders sous la présidence de ce dernier.

La question du choix d'un géant a été discutée, mais aucune décision n'a été prise. Les administrateurs ont réuni l'élection à samedi prochain. Il y a plusieurs concurrents mais leurs noms n'ont pas été livrés au public.

L'affaire du vol de la poste

L'affaire des Etats-Unis vs Edward Hincks et la Fidelity and Deposit Co. vient de prendre une nouvelle tournure, et les défenseurs demandent que la cour suspende cette affaire jusqu'à ce qu'elle ait réglé leur propre réclamation contre les Etats-Unis.

On se rappelle la disparition, le 7 juillet 1900, de la somme de \$2,553 en monnaie courante qui a eu lieu dans le bureau des mandats-postes, tenu par M. Hincks, un homme recommandable entre tous.

Jusqu'ici on n'a pas découvert le voleur; mais la police est toujours à la recherche du coupable.

Par mégarde la porte du bureau de M. Hincks était restée ouverte et l'argent volé avait été déposé près de la croisée qui donne sur la Rue Decatur. Après avoir accompli sa tâche, M. Hincks était rentré chez lui.

Le lendemain, en arrivant à son bureau, il trouva toutes les portes fermées comme à l'ordinaire.

A l'heure du déjeuner des mandats du monde attendait et il n'y avait pas de gardien comme à l'ordinaire, et plus tard on s'aperçut de la disparition de la somme.

Comme il fallait payer, M. Hincks et l'ancien maître de poste, aujourd'hui mort, demandèrent qu'il leur accordât un crédit de 4,038 pour courir la somme perdue.

D'un autre côté, les Etats-Unis instituèrent une poursuite contre M. Hincks et la Fidelity and Deposit company qu'ils rendaient responsables de la disparition de la somme.

La poursuite des Etats-Unis se réservait le droit de poursuivre le maître de poste Pitkin et ses cautions.

En voici la liste :

D. C. O'Malley, \$50,000; Geo. Scheruman, \$40,000; Sam Henderson, Jr., \$10,000; Ch. W. Worth, \$40,000; Thos. J. Kelly, \$20,000; Richard Bartow, \$10,000; E. D. Warfield, \$10,000; Thos. Whelan, \$40,000; Herman E. Boucher, \$45,000.

La demande d'ajournement de la poursuite jusqu'à ce que la cour ait statué sur la requête de MM. Hincks et Pitkin sera réglée samedi prochain.

Il est à peine d'assez remarquable, c'est que les deux personnes responsables sont mortes et que ce sont leurs cautions seules qui peuvent répondre aux réclamations des Etats-Unis.

Testament de Ferdinand Reusch.

Le testament de Ferdinand Reusch a été homologué hier matin à la cour civile de district. Il laisse \$2,000 à son fils Ferdinand, \$10,000 à sa femme Clara ainsi qu'à sa propriété située à Chicago. Le reste de sa fortune doit être divisé entre ses enfants.

30 jours de délit.

Augustus Graf, qui est déclaré en barquerone devant la cour du District des États-Unis, a obtenu du juge Par lange 30 jours de frais de procédure. Graf tient un établissement au coin des rues Haronne et Cirod. Son paix est de \$75,00. Pas d'accord.

Buy la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteille, livrée à domicile.

Dangereux bandit échappé du pénitencier.

Le chef de la police a appris hier avec étonnement que Henry Bode, un voleur très connu qui a commis plusieurs crimes à la Nouvelle-Orlans, s'est échappé de la ferme des convicts d'Angola, le 11 janvier, pendant la nuit. Le surveillant a immédiatement ses hommes en campagne. Bode est condamné à 36 ans de pénitencier.

Puis tous les deux, ils ont été condamnés, Bode à 6 ans et Mau à un an.

Le premier a réussi à s'échapper d'une fois; puis, à l'aide d'un autre escroc de son espèce, il est allé dévaliser deux magasins à Alexandria. Représenter alors, Bode a été envoyé sur la ferme d'Angola d'où il vient de s'échapper.

C'est un homme de 25 ans; taillé, 5 pieds 6 pouces, brun, une cicatrice au front et deux autres derrière la tête.

M. Thebaud vient de lasser le but de s'assurer si le nomme T. B. Mau, actuellement en prison à leur époque.

Le détective Flotte n'a pas pu se rendre à Gretna hier soir, mais il l'intention de voler le prisonnier de matin.

Il a appris depuis que Kern avait passé un an et demi au bagne en Suisse pour faux, et purgé plusieurs condamnations dans les prisons de diverses grandes villes des Etats-Unis.

Le détective Kelly, qui a examiné la photographie de Manners, n'a pas été déçu par l'absence de son mari. Il a rendu la liberté à Mme Simon. Sur le conseil de son avocat Roussel, elle garde le silence et elle l'a accepté comme protecteur.

Pendant les matinées froides, il est très commode d'avoir un calorifère dans la chambre à bains.

Poursuite contre le steamer Natchez.

Les administrateurs de l'Union Progressiste se sont réunis hier soir dans les bureaux de M. Sanders sous la présidence de ce dernier.

La question du choix d'un géant a été discutée, mais aucune décision n'a été prise. Les administrateurs ont réuni l'élection à samedi prochain. Il y a plusieurs concurrents mais leurs noms n'ont pas été livrés au public.

L'affaire du vol de la poste

L'affaire des Etats-Unis vs Edward Hincks et la Fidelity and Deposit Co. vient de prendre une nouvelle tournure, et les défenseurs demandent que la cour suspende cette affaire jusqu'à ce qu'elle ait réglé leur propre réclamation contre les Etats-Unis.

On se rappelle la disparition, le 7 juillet 1900, de la somme de \$2,553 en monnaie courante qui a eu lieu dans le bureau des mandats-postes, tenu par M. Hincks, un homme recommandable entre tous.

Jusqu'ici on n'a pas découvert le voleur; mais la police est toujours à la recherche du coupable.

Par mégarde la porte du bureau de M. Hincks était restée ouverte et l'argent volé avait été déposé près de la croisée qui donne sur la Rue Decatur. Après avoir accompli sa tâche, M. Hincks était rentré chez lui.

Le lendemain, en arrivant à son bureau, il trouva toutes les portes fermées comme à l'ordinaire.

A l'heure du déjeuner des mandats du monde attendait et il n'y avait pas de gardien comme à l'ordinaire, et plus tard on s'aperçut de la disparition de la somme.

Comme il fallait payer, M. Hincks et l'ancien maître de poste, aujourd'hui mort, demandèrent qu'il leur accordât un crédit de 4,038 pour courir la somme perdue.

D'un autre côté, les Etats-Unis instituèrent une poursuite contre M. Hincks et la Fidelity and Deposit company qu'ils rendaient responsables de la disparition de la somme.

La poursuite des Etats-Unis se réservait le droit de poursuivre le maître de poste Pitkin et ses cautions.

Testament de Ferdinand Reusch.

Le testament de Ferdinand Reusch a été homologué hier matin à la cour civile de district. Il laisse \$2,000 à son fils Ferdinand, \$10,000 à sa femme Clara ainsi qu'à sa propriété située à Chicago. Le reste de sa fortune doit être divisé entre ses enfants.

30 jours de délit.

Augustus Graf, qui est déclaré en barquerone devant la cour du District des États-Unis, a obtenu du juge Par lange 30 jours de frais de procédure. Graf tient un établissement au coin des rues Haronne et Cirod. Son paix est de \$75,00. Pas d'accord.

Buy la "Sparkling Abita Water", \$1.50 la douzaine de bouteille, livrée à domicile.

Dangereux bandit échappé du pénitencier.

Le chef de la police a appris hier avec étonnement que Henry Bode, un voleur très connu qui a commis plusieurs crimes à la Nouvelle-Orlans, s'est échappé de la ferme des convicts d'Angola, le 11 janvier, pendant la nuit. Le surveillant a immédiatement ses hommes en campagne. Bode est condamné à 36 ans de pénitencier.

Puis tous les deux, ils ont été condamnés, Bode à 6 ans et Mau à un an.

Le premier a réussi à s'échapper d'une fois; puis, à l'aide d'un autre escroc de son espèce, il est allé dévaliser deux magasins à Alexandria. Représenter alors, Bode a été envoyé sur la ferme d'Angola d'où il vient